

Année académique 2024 - 2025

Département de l'Éducation et du Social

Bachelier en enseignement section 3 français et éducation culturelle et artistique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RC1206 Didactique de l'Éducation culturelle et artistique 1.2			
Ancien Code	PERC1B26DECA2	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XECB1260		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte () HELHa Leuze-en-Hainaut () HELHa Loverval ()		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERC1B26DECA2A Didactique de l'Éducation culturelle et artistique 1.2 75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 3 français et éducation culturelle et artistique

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique de l'Éducation culturelle et artistique 1.2			
Ancien Code	22_PERC1B26DECA2A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZECB1261		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette unité d'enseignement est de préparer l'étudiant à assumer le rôle de médiateur culturel dans sa future carrière. Au sein de ce module, l'étudiant acquerra les premiers éléments nécessaires pour envisager cette fonction, en se concentrant particulièrement sur l'expression artistique.

Cela passera par l'acquisition de connaissances fondamentales, la sensibilisation à des références culturelles puissantes qui incarnent un patrimoine d'envergure universelle, ainsi que le développement de sa propre créativité artistique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À la fin de ce module, l'étudiant sera en mesure de :

Analyser de manière critique, esthétique, et sensible le patrimoine artistique.

Mettre une œuvre d'art en contexte.

Reconnaître les particularités d'une démarche artistique dans une perspective éducative.

Maîtriser les principes fondamentaux propres à l'expression plastique, y compris le vocabulaire spécifique.

Engager une pratique artistique personnelle à son propre niveau et l'enrichir par des recherches personnelles.

Soutenir ses choix en se basant notamment sur les cadres de référence en vigueur et sur les concepts pédagogiques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Exploration des méthodes et des techniques artistiques.

Exploration et application du langage visuel dans son processus créatif et dans l'interaction avec le monde artistique.

Développement d'une palette d'outils pour l'observation multisensorielle d'une œuvre.

Rôle de l'enseignant pendant une activité en éducation artistique.

Familiarisation avec l'histoire de l'art en relation avec le contexte culturel.

Compréhension du contenu des référentiels et des programmes d'enseignement en Éducation Artistique et Culturelle (ECA).

Démarches d'apprentissage

Visite d'un ou plusieurs lieux culturels.

Invitation d'intervenants extérieurs issus du monde culturel (artiste, médiateur culturel, opérateur culturel ...).

Pratique en atelier.

Temps d'échanges critiques.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant se rend disponible en ligne et hors-ligne pendant et en dehors des cours. Des échanges individuels et collectifs peuvent être organisés.

Sources et références

Les différentes ressources seront fournies au fur et à mesure des cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Des documents sont distribués au cours. Attention, ces documents, seuls, ne suffisent pas à la maîtrise du cours : une bonne prise de note en classe est indispensable !

Les notes de cours, support, autres éléments seront déposés sur connectED.

Des compléments d'information, lectures ou autres peuvent être déposés sur la plateforme connectED.

Des références bibliographiques sont données en contexte à titre d'information.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation porte sur l'ensemble des travaux remis et présentés au cours du module.

Les travaux devront être présentés et remis en respectant les dates butoirs. Si un travail n'est pas effectué, l'étudiant aura un PP ou un PR.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	100	Trv	100
Période d'évaluation						

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Q3 : l'étudiant devra modifier les travaux présentés en fonction des remarques formulées. Il ne représentera que les travaux en échec.

Il est donc obligatoire de rencontrer le professeur avant de présenter le Q3 (consultation des copies).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).